

OLIVIER DUSSOPT SECRETAIRE D'ÉTAT AUPRES DU MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 11 octobre 2018

M. Olivier DUSSOPT, Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Action et des Comptes publics, s'est entretenu avec Messieurs Jacques SAVATIER et Arnaud de BELENET, chargés d'une mission temporaire sur la formation et la gestion des carrières des agents des collectivités territoriales

M. Olivier DUSSOPT, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Action et des Comptes publics, s'est entretenu, ce jour, avec Monsieur Jacques SAVATIER, Député de la Vienne, et Monsieur Arnaud de BELENET, Sénateur de la Seine-et-Marne, nommés – par le Premier ministre le 11 octobre dernier – parlementaires en mission chargés d'une mission temporaire sur la formation et la gestion des carrières des agents des collectivités territoriales.

Cette mission parlementaire s'inscrit dans le cadre de la mission de modernisation de la fonction publique territoriale confiée par le Premier ministre, lors de la Conférence nationale des territoires de Cahors le 14 décembre dernier, à M. Olivier DUSSOPT.

Lors de cet entretien, M. le Secrétaire d'Etat a souligné combien la formation et la gestion des carrières des agents des collectivités sont au cœur des priorités du Gouvernement qui souhaite : renforcer l'accompagnement des transitions professionnelles, favoriser la mobilité des agents et que, dans le même temps, leur soit garanti un haut niveau de formation tout au long de leur vie professionnelle dans une société qui se transforme à un rythme intense. En outre, il a souligné la demande exprimée par les collectivités territoriales, dont les missions évoluent elles aussi rapidement, de pourvoir disposer d'agents toujours plus et mieux formés.

- M. Olivier DUSSOPT a rappelé l'importance que soient examinées les pistes de modernisation de l'organisation et du fonctionnement du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) et des Centres de gestion (CDG), en regard de l'évolution des attentes des agents, et des exigences des employeurs territoriaux dans un contexte de maîtrise de la dépense publique.
- M. le Secrétaire d'Etat a également rappelé les travaux jusqu'ici réalisés par la Cour des comptes (rapport annuel de 2015), l'inspection générale de l'administration (2014), ainsi que l'inspection générale des finances et le contrôle général économique et financier (revues des dépenses de 2017).

Messieurs SAVATIER et de BELENET ont présenté à M. le Secrétaire d'Etat, un programme de travail et d'auditions en vue d'élaborer des propositions visant à renforcer la formation et le suivi de la carrière des agents, à améliorer la gouvernance et l'organisation du CNFPT et des CDG ; et des réflexions concernant l'évolution des missions et des conditions de financement de ces deux structures.

Messieurs SAVATIER et de BELENET devront remettre leurs propositions au Premier ministre pour le 15 novembre prochain.

Contact presse:

Secrétariat du chef de cabinet: 01 53 18 45 75 / Adresse mail : chefcab.semacp@cabinets.finances.gouv.fr









Toute l'actualité du ministère sur les réseaux sociaux

